



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - BP Peintre - U12 - Réalisation d'un projet esthétique et décoratif - Session 2018

Correction Épreuve E.1 - Étude Technologique

| Diplôme : Brevet Professionnel

| Matière : Peintre Applicateur de Revêtements

| Session : 2018

| Durée : 3h30

| Coefficient : 3

| 1. Présentation du projet complexe scolaire de Villabon

Dans cette partie, l'élève doit comprendre et résumer le projet de construction d'un complexe scolaire. La réponse doit inclure :

1.1 Contexte et finalités du projet

Il s'agit de la construction d'un bâtiment destiné à une école maternelle et primaire avec un effectif total de 80 élèves. Le bâtiment est classé comme Établissement Recevant du Public (ERP) de type R, catégorie 5. Cela implique des normes et des réglementations spécifiques relatives à la sécurité, l'accessibilité et le confort du public.

Le projet concerne la construction d'un complexe scolaire regroupant des bureaux, une école maternelle et une école primaire, accueillant jusqu'à 80 élèves.

| 2. Exigences techniques

Dans cette section, l'élève doit démontrer une compréhension des exigences en matière de performance énergétique et de normes de construction.

2.1 Caractéristiques thermiques

Les bâtiments doivent répondre aux exigences du Décret n° 2010-1269 du 26 octobre 2010 (RT 2012), incluant des performances minimales en matière d'isolation thermique :

- $U_{\text{toit}} \sim 0,13 \text{ W/m}^2.\text{K}$
- $U_{\text{mur}} \sim 0,20 \text{ W/m}^2.\text{K}$
- $U_{\text{sol}} \sim 0,33 \text{ W/m}^2.\text{K}$

Cela implique que l'entreprise devra prouver que ces valeurs sont atteintes sans ajout d'isolants supplémentaires.

2.2 Ventilation et renouvellement d'air

Une ventilation mécanique contrôlée (VMC) doit être installée pour respecter les normes d'air hygiénique.

Les normes RT 2012 imposent des limites strictes sur l'isolation thermique et la ventilation, garantissant ainsi un confort optimal pour les occupants.

3. Prescriptions techniques spécifiques

3.1 Cloisons

Les cloisons doivent être préfabriquées, et si elles sont porteuses, il faut indiquer comment elles pourraient devenir non porteuses.

L'isolement acoustique normalisé entre les locaux doit être d'au moins 35 dB(A).

3.2 Revêtements de sol

Les revêtements de sol doivent être conformes aux exigences de sécurité et pratiques (ex : anti-glissant, facile d'entretien).

Pour la salle de motricité, spécificités comme l'application de dalles plastiques et la pose sur un plancher chauffant doivent être notées.

Les travaux doivent respecter des normes acoustiques et inclure des revêtements adaptés aux différents usages des salles, en particulier ceux liés au bien-être des enfants.

4. Essentiels réglementaires

Chaque intervenant doit garantir le respect des normes de sécurité, hygiène et accessibilité (ex. normes ERP).

Les matériaux utilisés, comme ceux pour les menuiseries, doivent respecter des normes spécifiques pour garantir la durabilité et la sécurité.

Les menuiseries et matériaux doivent répondre aux normes en vigueur pour assurer sécurité et confort. Par exemple, les menuiseries extérieures doivent avoir des châssis coulissants.

Conseils pratiques pour l'épreuve

- **Gestion du temps** : Répartissez votre temps sur chaque section de manière à couvrir tous les aspects demandés.
- **Lecture attentive** : Lisez attentivement chaque question pour bien comprendre les exigences et les normes applicables.
- **Précision des calculs** : Vérifiez vos calculs d'isolation et de vitrage en tenant compte des normes RT 2012.
- **Planification** : Elaborez un plan de travail détaillé incluant la gestion des ressources et des délais.
- **Documentation** : Référez des documents normatifs en vigueur pour justifier vos choix dans le projet proposé.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.